



Date: 17/01/2017 **Endroit:** Eupen
Début: 20:10 **Fin:** 22:45
Président: ADG **Rapport rédigé par:** TC

Présents	L Nolf, T Coeckelberghs, A De Greef, M Tossens, S Langer, JP Lahaye, C Nelles, R Persyn
Absents	
Excusés	MC Arquin, B Vanvolsem, C Lemeire

1. Communications

Aucunes

2. Approbation rapport 03/10/2016

p1: Charles ajoute que la candidature du nordic walking pour intégrer la FFBS n'a pas été retenue. Il y a des discussions avec Biathlon Belgium sans pour autant parler d'intégration pour l'instant.

Rapport approuvé.

3. Approbation des rapports de commissions

Freestyle

Lode: Xander Vercammen a manqué de 2 fois de justesse les phase finales en Coupe d'Europe en Skicross. Le seul candidats aux Championnats du Monde, Patrick Vandevelde n'a pas encore fait des résultats cette saison. Il participera aux universiades.

Ski alpin 29/08 & 19/12

Les rapports peuvent être rédigé en français uniquement et transmis directement à Tom. Une traduction ne semble pas être indispensable et demande pas mal de temps.

Lode demande une confirmation: quand un junior bat un sénior au classement du Championnat de Belgique, il prend sa place sur le podium.

Tom exprime sa déception sur le fait que Christophe Lemeire n'est pas favorable à une clé de répartition dans laquelle le snowboard profite autant que le ski pour la participation aux championnats du monde, puisque le ski 'perdrait' de l'argent au profit du snowboard. Cette position démontre peu de respect pour les résultats des athlètes qui, lors des 5 dernières Coupes du Monde, on obtenu 6 fois un top 8. Il est dommage d'un administrateur, nb. de la ligue flamande, prenne une telle position.

Approuvé.

Nordic 07/11 & 10/01/17

JP Lahaye confirme da démission comme membre de la commission.

La position de Bruno est incertaine. Suite au déroulement du CdB le weekend passé où certaines



choses ne sont pas bien passées (raccourcissement du parcours, préparations insuffisantes, communications inclaires etc.). Bruno a envoyé un mail par après stipulant qu'il démissionnait de toutes les fonctions. Il n'est pas clair si cette décision est définitive. Personne ne doute d'ailleurs de sa détermination et sa bonne volonté.

Suite aux discussions il devient clair qu'il n'y a pas assez d'unité dans la CNCSN. Il n'y a pas une politique que les membres soutiennent. La situation n'est plus sous contrôle. Il n'y a plus suffisamment de confiance en la commission pour qu'elle puisse fonctionner correctement. Il y a trop peu de décisions, règles et structure.

Le Conseil d'administration décide de façon unanime de relancer une nouvelle structure:

- La fonctionnement et composition de la commission nationale est dissolue.
- Chaque ligue avec une activité en ski nordique peut déléguer max. 3 représentants.
- Les ligues sont responsables pour l'expertise de ses représentants.
- La commission sera secondée par un groupe de travail topsport, composé de 3 personnes: une personne engagée par une des ligues (A. Arquin), un représentant du conseil d'administration, connaissant la discipline (S. Langer) en un expert (A. Polmans).

La façon de fonctionner devra se faire comme en ski alpin: le groupe topsport est constitué de personnes indépendantes formuleront des propositions pour la commission. En ski alpin ceci a comme conséquence qu'il n'y a quasiment plus de votes nécessaires.

Une communication officielle suivra, envoyée à Pascal P. et Stephan L. pour la restructuration de la commission, suite aux évènements et la sélection de l'équipe nationale. Deadline 31/01.

Sélections CHdM Ski Nordique

An Van Rie n'a pas de licence FIS au jour d'aujourd'hui et n'a donc pas participé à une course FIS. De surcroit, il a avait été décidé auparavant qu'il n'y aurait pas d'équipe féminine puisqu'il n'y avait pas le niveau requis.

La décision de révoquer la sélection d'An Van Rie est prise de façon unanime par le CA de la FRBS. Tom informera S Langer et P Parmentier de cette décision du CA concernant la sélection des Championnats du Monde.

Remarque: il est demandé d'ouvrir un compte avec une avance pour les frais des athlètes. Vu le fonctionnement de la commission, le CA ne donne pas son autorisation de créer un compte / cartes séparé(es).

Snowboard 29/11

Tom donne une mise à jour.

Divers

Armand Marchant: Charles donne des nouvelles de la situation et le futur. L'opération s'est bien déroulée. La rééducation commencera au plus tôt dans un mois.



4. Situation financière

Proposition nouvelle clé de répartition des subsides FIS. Lode explique la philosophie et les suites.
Tout le monde est d'accord sur les principes.

Il a des remarques sur le niveau des participants aux CHdM dans les différentes disciplines. Envoyer des gens en plus, génère plus de revenus pour la commission. Cela pourrait inciter à envoyer des athlètes avec un niveau inférieur ce qui n'est pas le bit. Il n'y a pas besoin d'imposer des règles supplémentaires si la nouvelle CNCSN regagne la confiance. Dans la nouvelle commission ce point devra être résolu.

Modification : au lieu de calculer la cote part pour le fonctionnement général de la FRBS avec un pourcentage, il y aura un montant fixe. Celui-ci est prévu à 12,5 K€ pour l'instant suite aux calculs réalisés.

Tom enverra la nouvelle version de la clé de répartition avec le rapport. Il sera d'application à partir de la saison 2017-2018

JPL demande de changer la condition du 'membre assuré et affilié' par 'licence fédérale'.

5. Divers:

- Procédure de sélection JO 2018: pas d'évolutions pour l'instant.
- EYOF Erzurum: M Tossens a eu un meeting avec le COIB sur le EYOF. Elle n'était pas informée de la décision du ski et demandé d'être tenue à informée. Idem pour le président national de la CNCSA (R Persyn).
- Compte "Langlauf" – déjà discuté – affaire close
- S Langer: dans le futur, une réunion dans le mois de décembre convient mieux.
- Rapports du congrès : Charles est satisfait que les rapports étaient claires et espère que cela continuera dans le futur.

Date – Endroit – Début de la prochaine réunion

26 avril 2017, 20:00 – Taverne 'Waaiberg', Teruursevest 60, Leuven